

- [Sport](#)

MENU

recherchez par mot-clé

Voie de la simplification pour la Protection civile vaudoise

Vaud - publié le 24 juin 2014 - modifié le 24 juin 2014 à 19 h 16 min

**La Protection civile vaudoise aspire à une simplification. Une réforme a été soumise au Parlement vaudois. Elle propose une diminution des bureaux régionaux et des effectifs. L'objectif vise à moderniser la structure selon la réalité d'aujourd'hui. La Protection civile ne se contente plus uniquement d'assister ou d'aider la population, elle est parfois le seul moyen d'assumer la sécurité lors de grandes manifestations.**



*En 2013, la Protection civile s'est engagée 30'000 jours au profit de la collectivité. (Photo DR)*

La Protection civile vaudoise est sur le chemin de la réforme. Le Conseil d'Etat a soumis la mesure de simplification au Parlement vaudois. Au lieu des 18 bureaux régionaux actuels, il propose de les réduire en dix Organisations régionales, selon le découpage des districts. Les effectifs diminueront de 1'200 hommes, passant de 8'000 à 6'800 hommes. Ces mesures visent à moderniser la structure selon la réalité d'aujourd'hui. La Protection civile ne se contente plus uniquement d'assister et d'aider la population, elle s'avère être parfois le seul moyen pour assumer la sécurité dans les grandes manifestations, comme par exemple le Paléo ou le Montreux Jazz Festival. Les explications avec Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire.  
VmP

Le projet intègre le budget prévu sans occasionner de dépenses supplémentaires. La Grand Conseil devrait traiter le dossier à l'automne pour une entrée en vigueur espérée en 2015.

AUTEUR : [Gloria Stefanescu](#)

Partager:

J'aime

0

Tweet

0

g+

lien : <http://bit.ly/1rumpSv>



A propos de l'auteur

[Gloria Stefanescu](#)